

LES HAUTS-DE-SEINE AU FIL DE L'EAU

**Le Département expérimente une navette fluviale électro-solaire
du 19 août au 30 septembre 2023**

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition des navettes fluviales gratuites pour desservir plusieurs sites départementaux cet été. A bord d'un catamaran électro-solaire, les passagers pourront (re)découvrir toute la richesse du patrimoine altoséquanais avec un panorama de paysages et d'architecture audacieuse se dévoilant au fil de l'eau à travers trois escales (Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Boulogne-Billancourt).



© CD92 / Julia Brechler

Cet été, le Département des Hauts-de-Seine expérimente des navettes fluviales pour relier trois escales d'intérêt touristique et patrimonial avec des sites à proximité facilement accessibles à pied. Engagé dans une politique de développement durable, le Département privilégie la mobilité douce avec un catamaran d'une capacité de 52 passagers, fonctionnant à l'énergie électro-solaire. Le bateau opérera 6 à 7 rotations par jour les weekends de mi-août à fin septembre. Cette initiative incite à la découverte du territoire tout en proposant un mode de transport non polluant.

Les trois escales desservies par la navette seront :

- **L'escale d'Issy-les-Moulineaux** pour découvrir le parc départemental de l'Île Saint Germain et la Tour aux Figures de Dubuffet ;
- **L'escale de Sèvres**, une escale idéale pour visiter le Jardin des métiers d'Art et du Design et la Cité de la Céramique à Sèvres et le Domaine national de Saint-Cloud. Les visiteurs pourront aussi admirer l'architecture de la Seine Musicale et la statue Ether (égalité) à la pointe de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt ;
- **L'escale de Port Legrand à Boulogne-Billancourt** pour visiter le musée départemental Albert Kahn ou le musée des Années 30, tous deux situés à 15 minutes de marche.

A la fois vecteur de mobilité, de biodiversité et de loisirs, la Seine est un enjeu d'attractivité et de développement du territoire à l'aube des Jeux Olympiques de Paris 2024. Au quotidien, le Département des Hauts-de-Seine mène une politique de l'eau innovante pour améliorer la qualité de la Seine, réduire les inondations, protéger et aménager les berges, entretenir les digues fluviales et protéger les ouvrages d'assainissement contre les crues.

Informations pratiques

- 3 escales desservies toutes les heures de 11h à 18h, les samedis et dimanches du 19 août au 30 septembre.
- Gratuit et sans réservation.
- Les passagers peuvent se présenter directement aux escales, sous réserve de disponibilité.
- Horaires des rotations :

Issy Sèvres Boulogne Le Grand

11:00 11:15 11:30

12:00 12:15 12:30

13:00 13:15 13:30

14:00 14:15 14:30

15:00 15:15 15:30

16:00 16:15 16:30

17:00 17:15 17:30

18:00

Contact presse

Célia DAHAN

01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

